

CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE

RUINES DE L'ANCIEN VILLAGE ET DU CHÂTEAU FEODAL

Alpes Maritimes

24

Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 08 décembre 1939

Autres mesures de protection concernant le site

Autres protections au titre des sites sur la commune

MHI église (03/02/1928)

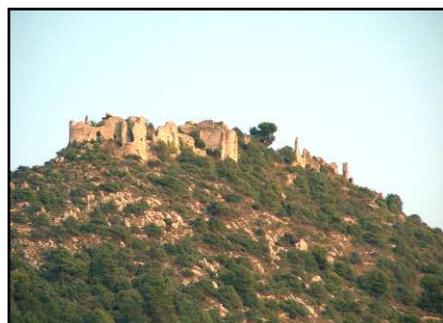
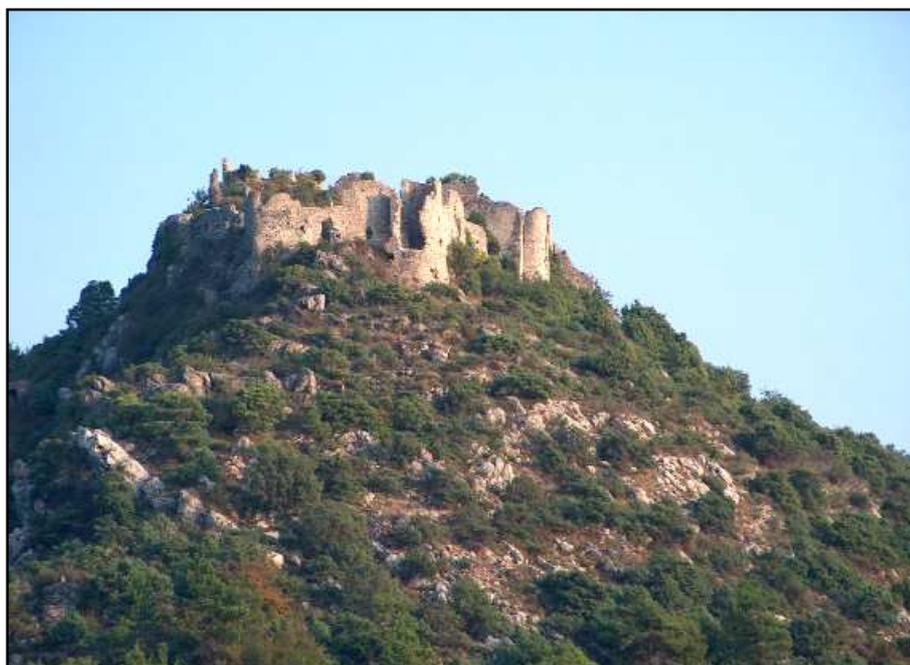
Propriété

Communale

Privée

Superficie

Non renseignée



Photos : [at.PM/JMM]

COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

Le château et les ruines du village occupent l'extrémité d'une crête dominant les vallées alentours (Tourettes-Levens, Contes). La situation isolée à 700 mètres d'altitude rend leur existence même improbable.

Le classement est demandé par le Conseil Municipal du 04/12/1938, pour lequel les ruines «représentent (...) un passé de grandeur», avec le but «de solliciter des pouvoirs publics un effort pour éviter de se trouver (...) devant un tas de pierres», avec l'idée d'attirer et de faire jouir «la clientèle touristique de la Côte d'Azur d'un panorama magnifique».Le rapporteur auprès de la CDS mentionne (avoir été) «frappé de la splendeur du site, qui souffre avantageusement la comparaison avec les Baux».

Juillet 2007

Etat actuel

L'embroussaillage du site atténue la visibilité des ruines, dont la pérennité est également compromise par ce phénomène et les intempéries.

Observations

Le site n'est pas signalé alors que la situation du village offre un panorama remarquable. C'est un lieu d'excursion, également fréquenté, comme tout le chemin de crête vers le Sud, par les joggeurs des alentours.

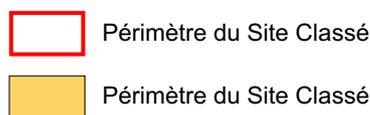
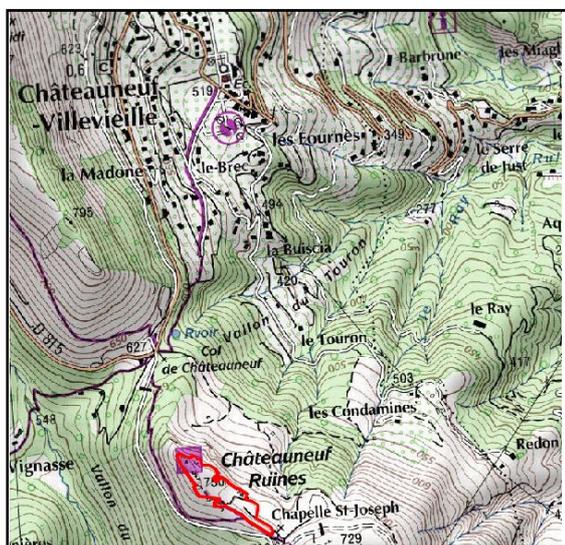
La chapelle Saint-Joseph n'est pas incluse dans le périmètre du classement, alors qu'elle en est mitoyenne au Sud du site.

LOCALISATION ET PERIMETRE**Cadastre ancien :**

Arrêté du 08 décembre 1939 : «Les ruines de l'ancien village et du Château féodal de Châteauneuf-de-Contes (Alpes-Maritimes) constituées par les parcelles cadastrales 121 à 142, 145 à 176, 179 à 192 section D sont classées parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.»

Cadastre actuel :

Parcelles 228 à 234, 237 à 244, 247 à 263, 265 à 270, section A1.

**SITUATION**

Source : IGN - scan25

